



Bulletin d'engagement du **22ème RALLYE NATIONAL DU LARAGNAIS** 4 au 6 juin 2021

Cadres réservés à l'organisation

Date de réception	Paieement	Confirmation Engagement	Groupe	Classe	N° de course	Visa Administratif	Visa Technique

Ce bulletin est à retourner dûment complété avant le **24 mai 2021** (minuit cachet de la poste faisant foi) accompagné des droits d'engagement d'un montant de **500 € ou 450 €** pour l'équipage complet licencié à l'ASA des Alpes + **Shakedown 10 €** (si désiré) et des photocopies des documents à l'adresse suivante : **Auto Sport du Laragnais - Chez Kiki PASCAL - Arzeliers - 05300 LARAGNE MONTEGLIN**

Veuillez remplir avec soin et entièrement car les informations en gras seront envoyées à la préfecture 6 jours avant le rallye	CONCURRENT A remplir si différent du pilote	PILOTE	COPILOTE
Nom			
Prénom			
Adresse			
Code Postal			
Ville			
Date et lieu de naissance			
Téléphone portable			
E-mail			
Licence n°			
Code comité / ASA			
Réservé à l'organisation Photocopies Documents <input type="checkbox"/> Permis de conduire Pilote <input type="checkbox"/> Permis de conduire Copilote <input type="checkbox"/> Licence 2021 Pilote <input type="checkbox"/> Licence 2021 Copilote <input type="checkbox"/> Passeport Technique	N° permis de conduire		
	Délivré le... à...		
	Nom et adresse du bénéficiaire du chèque de remise des prix		
RENSEIGNEMENTS VEHICULE			
Marque		N° passeport technique	
Modèle (désignation commerciale)		N° fiche homologation	
Couleur(s)		Type (S2000, S1600, Kit Car...)	
Cylindrée		SHAKEDOWN	OUI NON
J'engage ma voiture dans le groupe		et la classe	
<div style="display: flex; justify-content: space-between;">  <p>Ne pas oublier de faire le choix de participation au shakedown !!! La liste des participants devant être présentée au directeur de course à l'ouverture des vérifications, il ne sera pas possible d'accepter de nouvelles participations après le 3 juin à minuit.</p> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between;">  </div>			
Un jumelage est mis en place entre le rallye de la Matheysine et le rallye du Laragnais Les organisateurs rembourseront 75 € si l'équipage participe aux 2 rallyes. Ce remboursement sera fait aux vérifications administratives du Laragnais mais ne devra pas être déduit du montant de l'engagement !			
Nous déclarons sur l'honneur ne pas être sous le coup d'une suspension de permis de conduire, ni de licence FFSA Nous soussignés, déclarons avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve, ainsi que de la réglementation générale 2021 des rallyes FFSA			
Fait à :	CONCURRENT	PILOTE	COPILOTE
	Si différent du pilote	Signature	Signature
le :			